

Comment choisir un parrain ou une marraine de confirmation ?



Le rôle du parrain ou de la marraine

Comme pour le sacrement du baptême, un parrain ou une marraine accompagne dans la mesure du possible celui qui reçoit le sacrement de la confirmation. Avoir un parrain ou une marraine a trois objectifs :

- aider et soutenir, par sa présence active, celui qui se prépare à recevoir le sacrement de la confirmation ;
- présenter le confirmand (celui qui va être confirmé) à l'évêque ou son délégué pendant la célébration ;
- aider le confirmé à vivre du don qu'il aura reçu. Il vaut donc mieux choisir ce parrain ou cette marraine vers le début de la préparation.

À qui demander ?

La personne qui se prépare à la confirmation doit choisir librement une personne avec qui elle se sent en confiance, qui comprendra la portée de son engagement et qui pourra l'aider dans son cheminement, avant et après la célébration. Si les liens ont été conservés depuis le baptême, le parrain ou la marraine de baptême peuvent poursuivre et renouveler leur mission au jour de la confirmation de leur filleul.

L'Église demande que, sauf exceptions à voir avec l'évêque, le parrain ou la marraine :

- ait au moins 16 ans ;
- soit un catholique ayant reçu lui-même le sacrement de la confirmation et puisse si possible témoigner d'une vie d'Église ;
- ne soit ni le père ni la mère de celui qui sera confirmé.

De même, il est normal de ne pas demander à quelqu'un avec qui l'on est "engagé affectivement" d'être son parrain ou sa marraine, car la relation d'un parrain à son filleul est d'un tout autre ordre. Comme le sacrement de la confirmation est indissociablement lié à celui du baptême, il conviendrait plutôt de choisir soit le parrain soit la marraine de baptême. Mais dans le cas de jeunes adultes, un autre choix peut s'avérer plus pertinent. *Le parrain ou la marraine devra normalement être présent lors de la célébration, car il y joue un rôle actif. En cas d'impossibilité, il peut toutefois se faire représenter.*